

# BILAN

D'ACTIVITÉ 2016



PREMIÈRE ANNÉE  
DE CIRCULATION  
DES STÜCKS

*le Stück*  
monnaie citoyenne

**PERSPECTIVES  
2017**

ASSOCIATION LE STÜCK

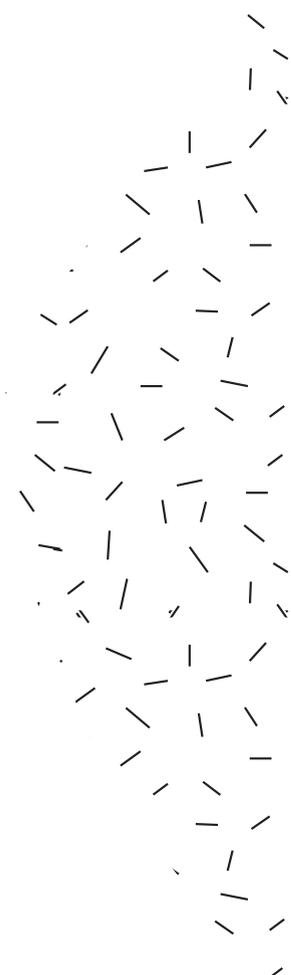
78, route du Polygone  
67100 Strasbourg  
Tél : 09 83 56 95 88

[contact@lestuck.eu](mailto:contact@lestuck.eu)



# SOMMAIRE

CONTEXTE	P. 4
1. LE PROJET STÜCK	P.5
1.1. L'association Le Stück	p.5
1.2. Les billets de stücks	p.6
1.3. Architecture monétaire	p7
1.4. Sources de financement	p9
2. FEUILLE DE ROUTE 2016	P10
2.1. Objectifs 2016	p10
2.2. Stratégie opérationnelle 2016	p11
3. BILAN D'ACTIVITÉ 2016	P12
3.1. Fonctionnement de l'association	p12
3.2. Gouvernance participative	p12
3.3. Mise en œuvre du projet Stück	p12
3.3.1. Les adhérents usagers	p12
3.3.2. Les adhérents professionnels	p14
3.3.3. Les adhérents partenaires	p16
3.3.4. La circulation de la monnaie	p16
3.4. Opportunités de projets	p18
3.4.1. Développement territorial	p18
3.4.2. Paiement des services publics en stücks	p18
3.4.3. Projet numérique	p18
3.4.4. Projet d'éducation populaire	p19
4. COUVERTURE MÉDIATIQUE	P20
5. PERSPECTIVES 2017	P21
ANNEXES	



# CONTEXTE

C'est en réponse aux inquiétudes suscitées par les dérives du système financier, la montée du chômage, les inégalités sociales et les déséquilibres environnementaux, que des initiatives citoyennes se développent en Europe pour créer des monnaies locales complémentaires citoyennes. La France compte près d'une quarantaine de monnaies citoyennes : le Sol Violette à Toulouse, la Gonette à Lyon, la Graine à Montpellier, l'Eusko au Pays Basque...

Reconnues par la loi du 31 juillet 2014, relative à l'économie sociale et solidaire, et encadrées par le Code monétaire et financier, ces monnaies sont émises sur support papier et/ou sous forme électronique, au sein d'un réseau d'acteurs engagés dans l'amélioration des pratiques de consommation. Ces monnaies n'ont pas de cours légal et ne peuvent pas faire l'objet de spéculation. Leur but principal est de dynamiser l'économie locale, en réduisant l'impact sur l'environnement et en renforçant le lien social.

C'est en juin 2012, lors d'un forum ouvert organisé par le Mouvement Colibris à Strasbourg, autour de la question « Comment remettre l'humain et la nature au cœur du projet de société? », que l'idée d'expérimenter une monnaie citoyenne à Strasbourg est née.

Les associations *Colibris 67 Strasbourg* et *Eco-Quartier Strasbourg* signent une convention en 2013 pour soutenir l'étude préalable au projet, financée par le Fonds Social Européen, la Ville de Strasbourg, la Région Alsace et l'Ademe. Cette étude, réalisée en concertation avec les citoyens, permet la création de l'association Le Stück en 2014.

Un travail important est mené sur l'architecture monétaire du projet, le design des billets, la gouvernance participative et le fonctionnement de l'association. Les billets de stücks sont mis en circulation le 3 octobre 2015 à Strasbourg. Le projet est expérimenté durant l'année 2016.

Ce rapport présente le projet de l'association Le Stück, son activité en 2016, les résultats de la première année de circulation du stück et les perspectives 2017.

# 1. LE PROJET STÜCK

## 1.1. L'ASSOCIATION LE STÜCK

### ◆ L'OBJET DE L'ASSOCIATION

L'association Le Stück a pour objet d'expérimenter l'usage d'une Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne (MLCC), appelée le Stück, sur un périmètre de 50 km autour de Strasbourg, soit l'équivalent du département du Bas-Rhin et de la zone transfrontalière allemande.

Cette MLCC est un outil permettant d'inciter les acteurs de l'économie à adopter des démarches de production et de consommation respectant des valeurs sociales, environnementales, équitables, telles que décrites dans la charte de l'association (annexe 1).

### ◆ LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

Outre la mise en circulation de la monnaie, l'association a la particularité d'avoir instauré une gouvernance partagée et participative, impliquant l'ensemble de ses parties prenantes, organisées en Collèges :

- Collège des garants de la Charte ;
- Collège des usagers ;
- Collège des professionnels ;
- Collège des partenaires ;
- Collège de l'équipe opérationnelle.

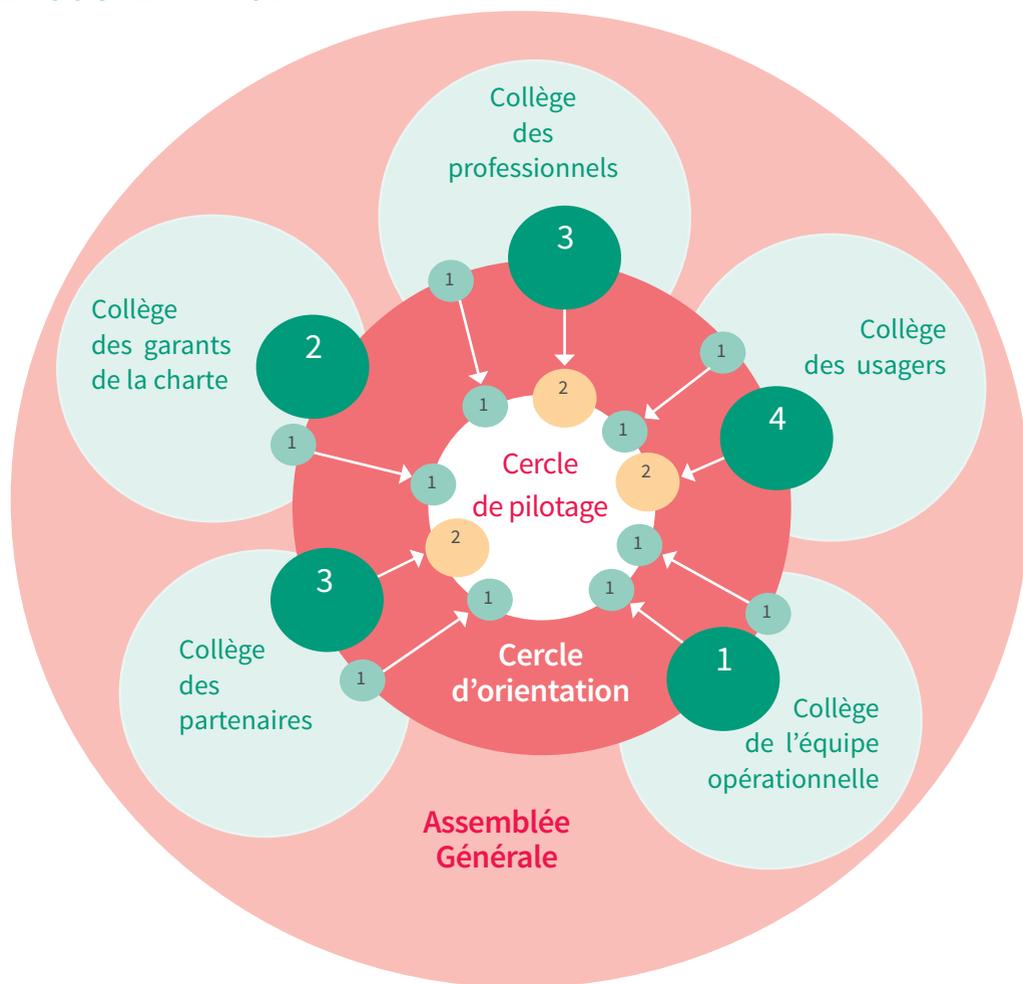
Des représentants élus de chaque collège participent ainsi à la gouvernance de l'association, au sein du Cercle d'orientation, qui prend les décisions structurantes et stratégiques, mais également au sein du Cercle de pilotage, qui prend les décisions opérationnelles de l'association.

Pour mener à bien cette gouvernance, des outils et des méthodes d'intelligence collective sont utilisés : prise de décision par consentement et élection sans candidat.

## SCHÉMA DE LA GOUVERNANCE ACTUELLE

### LÉGENDE

-  Désigné par le Collège des garants de la Charte
-  Désigné par le Cercle d'orientation
-  Désigné par chaque Collège



## 1.2. LES BILLETS

### ◆ DESCRIPTION ET VALEUR

L'association a imprimé en 2015, à l'imprimerie Parmentier à La Wantzenau, 30 000 billets de stücks, représentant une masse monétaire de 200 000 stücks. Ces billets se déclinent sous différentes coupures de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 stücks. La valeur du stück est adossée à celle de l'euro : un stück égale un euro. L'association n'est pas autorisée à créer des pièces de centimes de stücks.

### ◆ SÉCURISATION DES BILLETS

Les billets de stücks sont sécurisés de différentes manières :

- papier filigrané ;
- utilisation d'une encre fluo ;
- QR code à bulles unique pour chaque billet ;
- finesse des trames et des motifs non reproductibles.



## 1.3. ARCHITECTURE MONÉTAIRE

### ◆ CONDITIONS D'UTILISATION DE LA MONNAIE

L'association Le Stück a reçu l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) pour mettre en circulation les stücks sur le territoire (*annexe 2*).

Les modalités de circulation du stück sont décrites dans les Conditions Générales d'Utilisation (*annexe 3*).

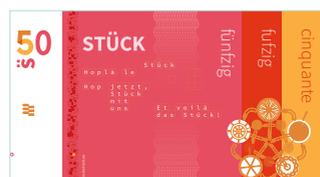
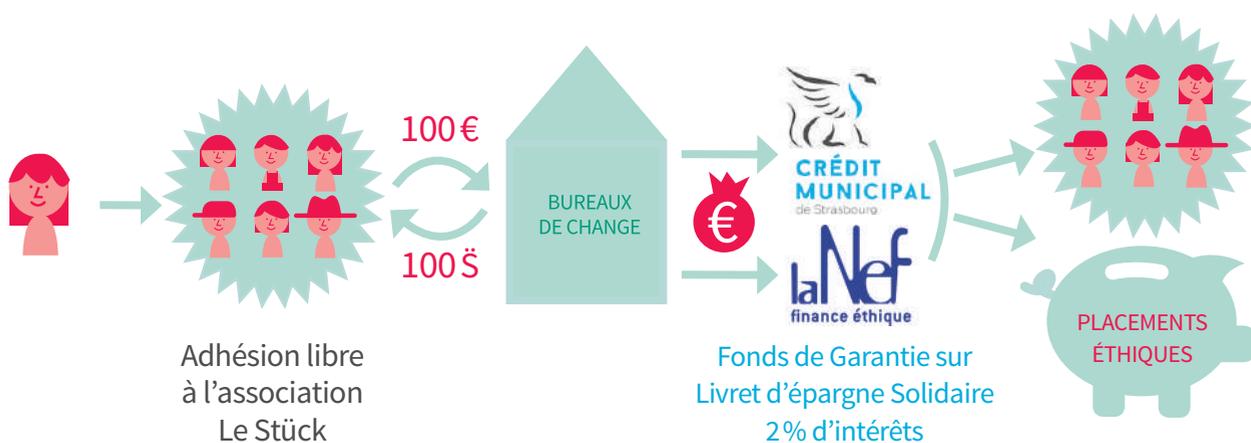
Pour obtenir des stücks, il est nécessaire d'adhérer à l'association de manière annuelle. Le prix de l'adhésion est libre, avec un montant conseillé de 10 euros pour les usagers et de 60 euros pour les professionnels et partenaires. Les adhérents peuvent ensuite changer leurs euros en stücks dans les bureaux de change.

Les euros obtenus constitue le fonds de garantie. La moitié de ces euros est déposée sur un livret d'Épargne Solidaire au Crédit

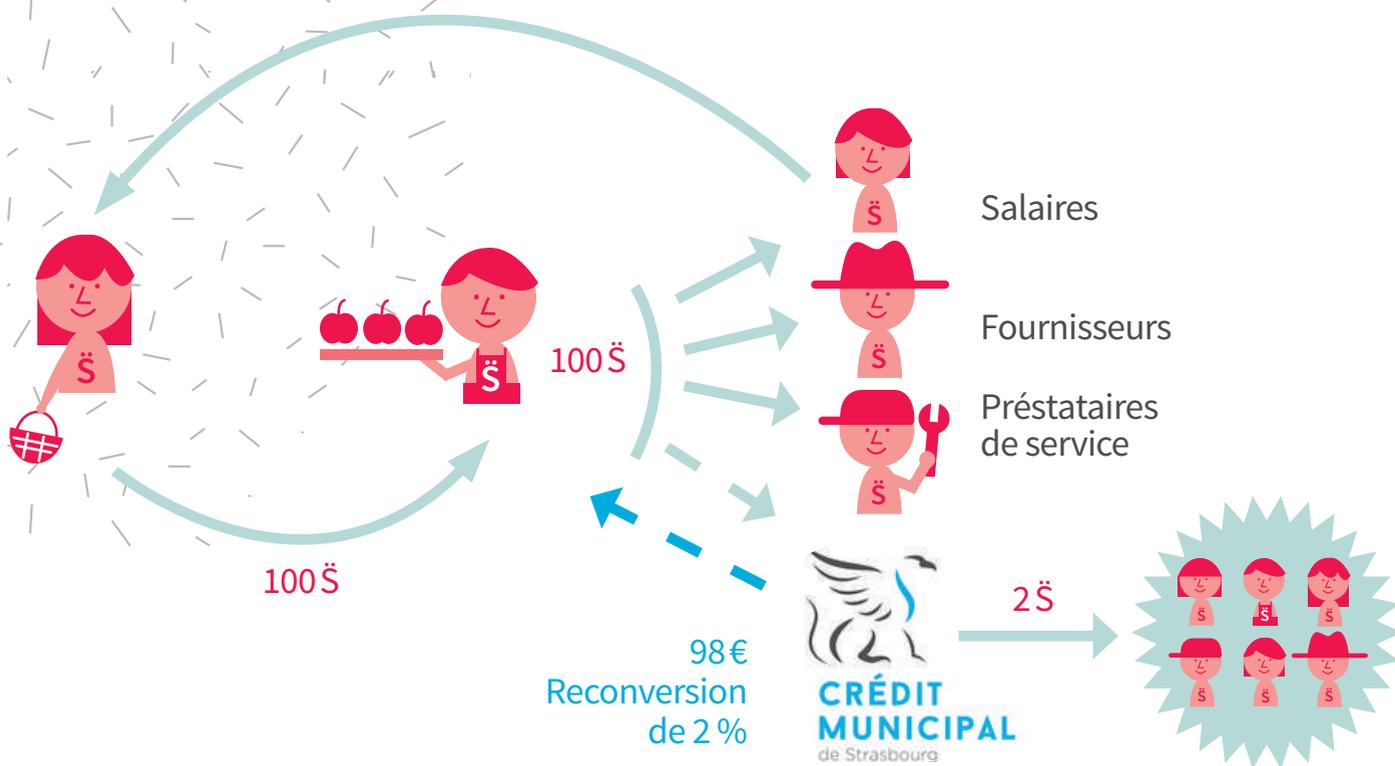
Municipal de Strasbourg, l'autre moitié est déposée à la Nef. Les intérêts générés par le livret d'Épargne Solidaire permettent de financer des projets de l'économie sociale et solidaire.

Pour mettre en circulation les stücks, les usagers peuvent se rendre chez les professionnels du réseau, dont la liste est à jour sur le site [www.lestuck.eu](http://www.lestuck.eu). Les professionnels pourront ensuite faire circuler les stücks auprès de leurs fournisseurs, de leurs prestataires de service et de leurs salariés. Seuls les professionnels peuvent reconvertir les stücks en euros moyennant le paiement d'une taxe de reconversion actuellement à 2%, mais qui pourrait s'élever à 5% lorsque le réseau sera plus conséquent.

### SCHÉMA DU CHANGE STÜCK



## SCHÉMA DE LA CIRCULATION DU STÜCK



### ◆ GESTION DES ADHÉRENTS ET DE LA MONNAIE

L'association utilise deux logiciels sécurisés pour suivre en temps réel le nombre d'utilisateurs et professionnels adhérents, le nombre de billets et la masse monétaire des stücks en circulation :

- DOLIBARR**, un logiciel de gestion des adhérents usagers et professionnels, alimentant un module de cartographie en ligne sur le site [www.lestuck.eu](http://www.lestuck.eu) ;
- SOLACTIVE**, un logiciel de gestion de la monnaie.

## 1.4. SOURCES DE FINANCEMENT

Le projet Stück a bénéficié de différentes sources de financement depuis l'étude de faisabilité en 2013 :

		2012	2013	2014	2015	2016
		Naissance de l'idée	Etude de faisabilité		Création et structuration de l'association Le Stück Structuration de l'architecture monétaire	Création, impression et lancement de la monnaie Recrutement de deux salariés Mise en œuvre opérationnelle du projet Développement territorial Autres projets (numérique, services publics...)
Financements	Ville de Strasbourg		1 910 €		25 000 €	24 000 €
	Ademe		1 920 €			
	Région Alsace		1 920 €			
	Fonds Social Européen		17 250 €			
	Crowdfunding				10 972 €	
	Fondation de France				15 000 €	
	Eurométropole					5 000 €
	Etat (CUI-CAE)				8 046 €	17 933 €
	Cotisations des adhérents				8 064 €	11 866 €

## 1.5. MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

L'association Le Stück compte trois salariés :

- Une coordinatrice ;
- Un chargé de mission réseau et gestion de la monnaie ;
- Un chargé de développement territorial Bas-Rhin, depuis janvier 2017.

L'association accueille également **quatre volontaires en service civique** tous les 6 mois, pour aider au développement du réseau des professionnels, à l'organisation des événements grand public et à la création d'outils d'éducation populaire, en partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards.

L'association compte **71 bénévoles actifs** qui interviennent dans la mise en œuvre des projets de l'association.

Une enquête a été menée auprès des bénévoles du Stück, fin 2016, pour mesurer leur satisfaction et connaître leurs besoins (taux de réponse de 27%). Les répondants se disent satisfaits à 100 % de leur engagement au sein du Stück. Ils expriment un besoin de formation, notamment sur les outils d'intelligence collective et la prise de parole en public.

Depuis juin 2016, l'association Le Stück occupe un local, au 78 route du Polygone à Strasbourg, avec **deux permanences publiques** :

- Lundi, de 12h à 15h
- Mercredi, de 16h à 19h



## 2. FEUILLE DE ROUTE 2016

### 2.1. OBJECTIFS 2016

Fin 2015 / début 2016, les membres de l'association Le Stück se sont réunis en séminaire, afin de définir les objectifs et la stratégie opérationnelle 2016 / 2017. Pour tendre vers l'autofinancement, prévu en 2019, l'association s'est fixée les **objectifs 2016** suivants :

- Atteindre **1000 usagers adhérents**, avec une cotisation annuelle moyenne de 10 euros/adhérent ;
- Atteindre **250 professionnels adhérents**, avec une cotisation annuelle moyenne de 60 euros/adhérent.

Pour cela, l'association a décidé de toucher le grand public par une présence accrue sur le terrain, en essayant de privilégier **certaines publics cibles** :

- le public peu aisé, en insertion ;
- les étudiants et les scolaires ;
- les salariés d'entreprises ;
- de futurs bénévoles.

Concernant le réseau des professionnels, plusieurs **objectifs qualitatifs** étaient également définis :

- toucher les professionnels de l'économie sociale et solidaire ;
- toucher les têtes de réseaux (associations de commerçants, organismes consulaires...);
- diversifier les activités professionnelles du réseau Stück ;
- encourager les relations commerciales entre les professionnels du réseau Stück.

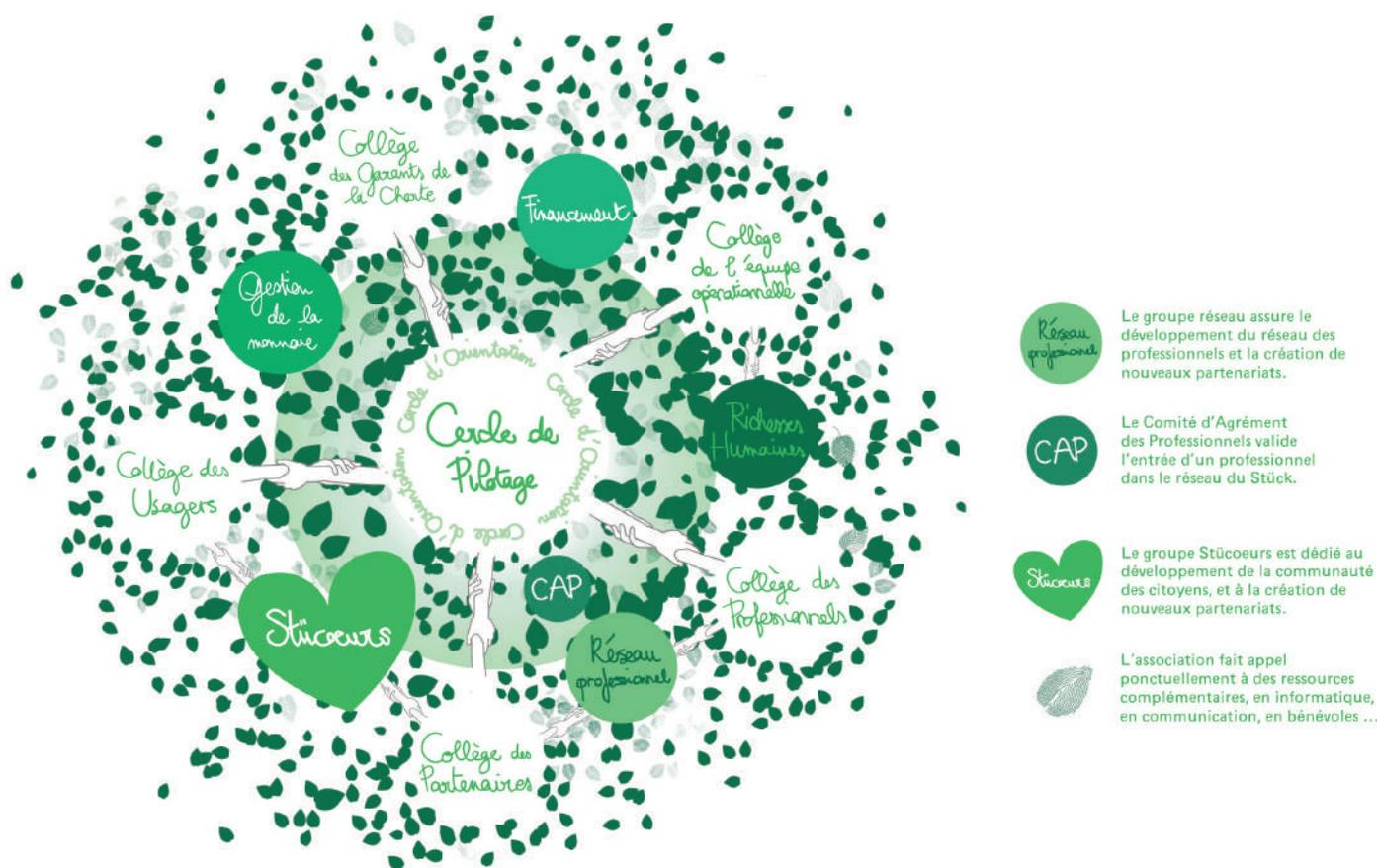
En matière de maillage territorial, il s'agissait de développer le nombre d'adhérents sur Strasbourg et l'Eurométropole, et d'initier de premiers contacts sur les principales villes du Bas-Rhin : Sélestat, Obernai, Molsheim, Saverne, Haguenau et Erstein.

Un objectif d'implantation de **18 bureaux de change** était prévu, prioritairement dans les quartiers de Strasbourg et sur l'Eurométropole pour 2016.

## 2.2. STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE 2016

Afin de décliner ces objectifs en stratégie opérationnelle, les membres de l'association ont réalisé une analyse SWOT. Cet outil a permis d'analyser les points forts et faibles de l'association, ainsi que les opportunités et menaces de son environnement.

Ce travail a abouti à une meilleure compréhension du fonctionnement de la gouvernance et des groupes de travail de l'association (voir schéma ci-dessous).



Ce travail a également permis de réaliser un plan d'actions et une frise chronologique résumant les principales actions stratégiques à mener pour 2016/2017, déclinées en trois axes :

- la mise en œuvre opérationnelle du projet, par la formalisation des processus de fonctionnement de l'association, par la définition d'une stratégie de développement des adhérents et par la réalisation d'un plan de financement prévisionnel à horizon 2019 ;

- le développement territorial à l'échelle de l'Eurométropole et du Bas-Rhin ;
- l'étude des opportunités de projets, apportant plus d'envergure au projet Stück mais nécessitant des compétences et des financements spécifiques.

*La frise chronologique est présentée à l'annexe 4.*

# 3. BILAN D'ACTIVITÉ 2016

## 3.1. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Au cours de l'année 2016, un important travail de formalisation et d'optimisation du fonctionnement de l'association a été menée. Des méthodes de travail et des outils ont été mis en œuvre pour gérer au mieux les projets. Ce travail a permis d'apporter aux groupes de travail et aux Collèges de l'association, une meilleure compréhension de leurs redevabilités et plus d'autonomie. L'association a ainsi gagné en efficacité.

## 3.2. GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Les Assemblées Générales du 23 avril 2016 et du 8 octobre 2016 ont permis d'expérimenter la gouvernance participative.

Les Collèges, réunis préalablement à ces Assemblées, ont pu échanger sur les décisions à prendre, faire part de leur point de vue, remonter des contributions d'amélioration et expérimenter le mode d'élection sans candidat pour élire leurs représentants au Cercle d'orientation.

Par ailleurs, le mode de décision par consentement a été expérimentée de nombreuses fois en 2016, lors des deux Assemblées Générales, mais également lors des réunions du Cercle de pilotage, permettant ainsi une meilleure maîtrise de ce processus.

## 3.3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

### 3.3.1. LES ADHÉRENTS USAGERS

#### ◆ NOMBRE D'ADHÉRENTS USAGERS

Fin 2016, l'association comptait **1 280 adhérents usagers dont 1095 à jour de cotisation**, atteignant ainsi son objectif.

Ces adhérents ont été obtenus notamment grâce à l'organisation de 43 événements grand public en 2016 :

- 7 stands chez les professionnels du réseau Stück ;
- 4 conférences, dont une avec Patrick VIVERET, président du Mouvement Sol ;
- une fête du Stück, le 18 juin 2016 sur la place de Zurich à Strasbourg ;
- 31 événements organisés avec 23 partenaires différents.



## ◆ PROFIL DES ADHÉRENTS USAGERS

Fin 2016, l'association a mené une enquête auprès des 1280 usagers, avec un taux de réponse de 24 %, afin de connaître notamment leur profil.

Ainsi, parmi les adhérents usagers du Stück, nous retrouvons :

- une sur-représentation des 25-40 ans ;
- une parité homme/femme ;
- toutes situations familiales ;
- 79 % de répondants habitant sur le territoire de l'Eurométropole, dont 67 % à Strasbourg. Les quartiers de Strasbourg les plus représentés sont le Neudorf et le Centre-Gare ;
- une situation socio-professionnelle décomposée de la manière suivante :

Chiffres de l'enquête Insee sur le territoire du Bas-Rhin en 2013		Chiffres de l'enquête du Stück
Agriculteurs-Exploitants	0,4 %	0 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,9 %	<b>3 %</b>
Cadres, professions libérales	9,2 %	<b>40,5 %</b>
Professions intermédiaires, employés	31 %	25,8 %
Ouvriers	15,8 %	0 %
Retraités	24,4 %	10,9 %
Autres sans activités, dont chômeurs	16,2 % 8,9 %	Non renseigné <b>8,2 %</b>
Etudiants	Non renseigné	6,4 %

Nous constatons que le projet Stück touche aussi bien les catégories de personnes ayant un bon niveau de revenu, que les chômeurs, à plus faible revenu. Notre objectif de toucher un public peu aisé, en insertion a donc été en partie atteint. Par ailleurs, des discussions ont été initiées en 2016 avec des professionnels de l'insertion, comme Emmaüs, Envie... afin de les faire adhérer au réseau Stück et de pouvoir sensibiliser leurs salariés. Le public étudiant a également été touché et représente aujourd'hui 6,4 % de nos adhérents. Trois interventions du Stück dans des lycées ont permis d'échanger

avec des lycéens de classe de 1<sup>ère</sup> ES :

- Lycée Louis Pasteur à Strasbourg
- Lycée Couffignal à Strasbourg
- Lycée Koeberlé à Sélestat

Le Stück a pu également toucher le personnel de l'Université d'Alsace, par le biais du SPACS, l'équivalent d'un comité d'entreprise, qui a adhéré au Stück, en devenant bureau de change.

Au cours de l'année 2016, l'association a identifié de nombreux bénévoles parmi ses adhérents.



## ◆ PRATIQUES D'ACHATS DES ADHÉRENTS USAGERS

L'enquête auprès des adhérents usagers a permis de constater que 78 % des répondants utilisaient régulièrement des stücks chaque mois (61 %, moins de 50 stücks et 17 %, plus de 50 stücks). Pour 22 % des adhérents, le changement de pratique n'est pas encore effectif.

Par ailleurs, 48 % des répondants précisent avoir changé de commerçants en 2016 pour utiliser leurs stücks. Cet élément confirme que la monnaie locale constitue un réel levier permettant d'orienter les consommateurs vers de nouvelles pratiques d'achats. Il faut également préciser que 77 % des répondants ne rencontrent pas de difficulté dans l'utilisation des stücks. Pour les 23 % restants, c'est le manque de bureaux de change et de professionnels dans le réseau, ainsi que le rendu de la monnaie, qui posent des difficultés.

## ◆ COMPRÉHENSION DU PROJET STÜCK

90 % des répondants comprennent clairement le fonctionnement de la monnaie. Le fonctionnement de l'association Le Stück est compris par 74 % des répondants. Un besoin d'information est exprimé sur les sujets suivants :

- la gouvernance participative et le rôle des collègues ;
- la stratégie de développement ;
- les modalités d'implication de chacun.

## ◆ SATISFACTION DES ADHÉRENTS USAGERS

85 % des répondants se disent satisfaits d'être adhérents au Stück, ce qui est très encourageant pour l'association.

## 3.3.2. LES ADHÉRENTS PROFESSIONNELS

### ◆ NOMBRE ET TYPE D'ADHÉRENTS PROFESSIONNELS

Fin 2016, l'association comptait 180 professionnels dans son réseau. L'objectif de 250 professionnels n'a pas été atteint. Cela est en partie lié au fait que le recrutement du troisième salarié, prévu initialement en septembre 2016 et dédié au développement du réseau, s'est effectué finalement à partir de janvier 2017. L'entrée des professionnels dans le réseau Stück se fait selon une procédure précise, nécessitant deux rencontres et un passage devant le Comité d'Agrément des Professionnels, composé de représentants de chaque collègue du Stück, tirés au sort. Le réseau des professionnels est très diversifié en terme d'activités puisqu'on

y retrouve des alimentations, des restaurants, des artisans, des producteurs locaux, des professionnels de la santé... Les professionnels se situent principalement sur Strasbourg mais le réseau se développe à Sélestat et sur le secteur d'Obernai.

La majorité des professionnels du réseau ont moins de 10 salariés. Les plus grosses structures sont la librairie Kléber avec une trentaine de salariés et le centre socio-culturel de l'Esplanade (ARES), avec une centaine de salariés.

Des discussions sont en cours avec de plus grosses structures comme l'entreprise Météor et l'association l'Abrapa.

## ◆ MOTIVATIONS DES ADHÉRENTS PROFESSIONNELS

Une enquête menée auprès des 166 adhérents professionnels fin 2016, avec un taux de réponse de 32 %, a permis de mieux comprendre les motivations des professionnels à entrer dans le réseau Stück.

Ces motivations sont peu mercantiles :

- encourager une finance solidaire et éthique (87 %) ;
- partager les valeurs sociales, environnementales et éthiques (87 %) ;
- soutenir le développement local (84 %) ;
- participer à un mouvement citoyen (65 %).

## ◆ IMPACT ÉCONOMIQUE DES ADHÉRENTS PROFESSIONNELS

Nous constatons que 44 % des professionnels déclarent avoir obtenu de nouveaux clients grâce à l'acceptation des stücks. Par ailleurs, 30 % des répondants affirment avoir noué de nouvelles relations commerciales avec d'autres professionnels du réseau Stück. Ces chiffres confirment que le Stück est un outil permettant d'orienter les échanges.

## ◆ UTILISATION DES STÜCKS PAR LES ADHÉRENTS PROFESSIONNELS

Seulement 7,5 % des répondants rencontrent des difficultés dans le paiement en stücks. En revanche, davantage de difficultés apparaissent dans la mise en circulation des stücks :

- 55 % des répondants font circuler leurs stücks auprès de leurs fournisseurs, prestataires de services ou salariés ;
- 30 % des répondants les stockent ;
- 15 % des répondants les reconvertissent, avec un taux de 2 % de reconversion.

Un travail important reste à mener par l'association pour améliorer la circulation des stücks.

## ◆ COMPRÉHENSION DU PROJET STÜCK

Le fonctionnement de l'association est compris par 92 % des répondants. Faute de temps, seulement 23 % des répondants participent aux réunions du Collège des professionnels. Le fonctionnement de la monnaie est compris par 100 % des répondants, ce qui montre que l'association a réalisé un travail d'information de qualité.

## ◆ SATISFACTION DES ADHÉRENTS PROFESSIONNELS

90 % des répondants se disent satisfaits d'être adhérents à l'association, ce qui est très positif.



### 3.3.3. LES ADHÉRENTS PARTENAIRES

Une collectivité, une association, un organisme consulaire, une organisation professionnelle ou tout autre acteur peut devenir partenaire du Stück, s'il partage les valeurs du projet et s'il souhaite y apporter une contribution.

Le partenaire peut adhérer au Stück et intégrer le Collège des partenaires. Il est ainsi impliqué dans la gouvernance participative du Stück.

En 2016, l'association Le Stück comptait 18 partenaires dans le Collège des partenaires, s'impliquant dans le projet de différentes formes : organisation d'événements, subventions, mise à disposition d'équipements...

### 3.3.4. LA CIRCULATION DE LA MONNAIE

#### ◆ INDICATEURS MONÉTAIRES

Au cours de l'année 2016 :

- 150 000 euros ont été nantis par les usagers, dans les bureaux de change ;
- 21 659 stücks ont été reconvertis en euros par 15 professionnels du réseau.

Seulement 14 % des stücks mis en circulation ont été reconvertis en euros. Ce chiffre corrobore les résultats de l'enquête menée auprès des 166 adhérents professionnels, fin 2016 :

- 15 % des répondants reconvertissent les stücks en euros ;
- 30 % des répondants les stockent ;
- 55 % des répondants font circuler leurs stücks auprès de leurs fournisseurs, prestataires de services ou salariés.

La reconversion est plutôt faible pour une première année de circulation mais les stücks ne circulent pas de manière optimum, dans le sens où 30 % des répondants déclarent les stocker.

Fin 2016, 61 000 stücks étaient en circulation sur le territoire du Bas-Rhin. Ce chiffre ne cesse de croître.

#### ◆ BUREAUX DE CHANGE

Le développement du réseau de bureaux de change est indispensable pour changer les euros en stücks et faire circuler la monnaie sur le territoire.

En 2016, 13 bureaux de change étaient opérationnels sur le Bas-Rhin, soit un peu moins que l'objectif fixé :

##### À STRASBOURG :

- Crédit Municipal de Strasbourg
- Association Le Stück
- Alimentation Biocoop
- Producteur L'Îlot de la Meinau
- Librairie Kleber
- Université de Strasbourg (le SPACS)
- Alimentation Day by Day

##### À BISCHHEIM :

- Restaurant Le Divanoo

##### À SCHILTIGHEIM :

- Laboratoire photographique Labo 1000

##### À ROSHEIM :

- Alimentation La P'tite Graine

##### À OBERNAI :

- Salon de thé Biogourmands

## ◆ FONTE DES BILLETS

Les billets de stücks faisaient l'objet d'une fonte : ils perdaient 2 % de leur valeur, tous les 9 mois.

Cette fonte avait deux principaux objectifs :

1. Accélérer la vitesse de circulation de la monnaie, en vue d'augmenter le chiffre d'affaires des professionnels ;
2. Servir une mission d'éducation populaire, en posant la question de la valeur et du sens de l'argent dans notre société.

La première fonte a eu lieu le 30 juin 2016. A cette occasion, une fête a été organisée sur la place de Zurich à Strasbourg, le 18 juin 2016, pour apporter au grand public des informations pédagogiques nécessaires.

La fonte a fait l'objet d'un bilan permettant d'évaluer son impact.

Le premier objectif n'a pas été atteint car nous avons constaté au moment de la fonte :

- Une forte reconversion des professionnels, ce qui a réduit la masse monétaire en circulation ;
- Une baisse du change pour les usagers, qui ne souhaitent pas payer de fonte ;
- Beaucoup de stücks non valides encore en circulation ou stockés chez les professionnels.

Le deuxième objectif a été en partie atteint :

- la fonte a été comprise par la majorité des membres de l'association mais sur le plan pratique, les adhérents professionnels et usagers interrogés ont exprimé le souhait de ne pas la renouveler.
- Les différents groupes de travail du Stück, ainsi que le collège des professionnels ont constaté que la fonte constituait un frein, voire un blocage, pour les personnes les moins convaincues, et par conséquent un risque pour le développement du projet.

Au regard de ce constat, les membres du Cercle d'orientation de l'association ont décidé de supprimer ce mécanisme de fonte, tout en maintenant le travail d'éducation populaire initié.

## ◆ L'UTILISATION D'UNE PARTIE DU FONDS DE GARANTIE

Un partenariat a été construit avec la Nef, banque partenaire du Stück, pour pouvoir utiliser une partie du fonds de garantie déposé à la Nef, soit environ 25 000 euros actuellement, dans le financement de projets de l'économie sociale et solidaire, grâce à la plateforme « Prêt de chez moi » (<https://www.pretdechezmoi.coop/>).

L'impact du projet Stück sur l'économie locale sera amplifié. Outre le fait de pouvoir orienter les échanges vers les entreprises locales, partageant des valeurs sociales et environnementales, le Stück pourra également soutenir financièrement des projets locaux.

La plateforme « Prêt de chez moi » sera opérationnelle au premier semestre 2017.

## 3.4. OPPORTUNITÉS DE PROJETS

### 3.4.1. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le développement du réseau des professionnels est primordial pour la réussite du projet, notamment pour répondre aux besoins des usagers en termes de diversité de consommation et de localisation géographique.

Il est également nécessaire d'avoir une approche par filière économique, incluant

les producteurs ou les fournisseurs situés en milieu rural.

En 2016, l'association a lancé le développement du Stück sur le Bas-Rhin, en privilégiant les prises de contacts avec les acteurs locaux et l'organisation d'événements sur les territoires suivants :

FÉVRIER / MARS 2016 : secteur de Sélestat

AVRIL / MAI 2016 : secteur d'Obernai / Barr / Rosheim

MAI / JUIN 2016 : secteur de Hochfelden / Brumath

SEPT / OCT 2016 : secteur de Saverne

NOV / DÉC 2016 : secteur de Molsheim / Schirmeck

Grâce au soutien financier du Fonds Social Européen, l'association a pu créer un troisième poste de salarié, dédié au développement territorial du Stück, sur le Bas-Rhin hors Eurométropole. Ce salarié a pris ses fonctions en janvier 2017.

### 3.4.2. PAIEMENT DES SERVICES PUBLICS EN STÜCKS

Payer les services publics en Stück, comme l'entrée aux piscines, l'abonnement à la bibliothèque, les places de marché pour les professionnels... permettrait de diversifier les possibilités d'utilisation des Stück et de toucher un large public.

Les membres de l'association Le Stück ont rencontré Monsieur HOUTER, Directeur Régional de la Finance Publique de la Région Grand Est, le 26 septembre 2016, pour connaître le cadre légal et les modalités d'utilisation du Stück dans les services publics.

Suite à cette réunion, la Direction Régionale de la Finance publique a adressé un courrier à l'association, l'autorisant à utiliser le Stück dans les régies de recettes, selon des conditions spécifiques (annexe 5).

Un groupe de travail a été constitué avec les élus, la Direction des Finances et la recette des Finances de la Ville de Strasbourg et de l'Eurométropole, pour étudier les modalités de mise en œuvre de ce projet au sein de la collectivité.

### 3.4.3. PROJET NUMÉRIQUE

La création d'une monnaie numérique permettrait de développer le réseau Stück sur le territoire du Bas-Rhin et d'amplifier les échanges. Les professionnels pourraient réaliser des virements à leurs fournisseurs sur des montants plus importants et augmenter les échanges entre professionnels. Les consommateurs pourraient changer leurs euros en Stück sur Internet et réaliser des achats en ligne.

Fin 2016, l'association Le Stück a lancé une consultation publique auprès de ses adhérents et du grand public, pour échanger sur le projet numérique du Stück, identifier les freins et connaître leurs attentes. Pour cela, deux réunions d'échanges ont eu lieu les 25 novembre et 2 décembre 2016, mobilisant environ 50 personnes.

Par ailleurs, l'enquête menée auprès des adhérents sur ce projet apporte les résultats suivants :

Parmi les **adhérents usagers**, 62 % des répondants pensent qu'une monnaie numérique serait utile et 73 % sont prêts à recevoir et réaliser des paiements en Stück numérique. Environ 74 % des répondants sont favorables à l'utilisation d'une carte de paiement.

Concernant les **professionnels**, 56 % de répondants pensent qu'une monnaie numérique serait également utile et 59 % sont prêts à recevoir et réaliser des paiements en Stück numérique. Les professionnels optent plutôt pour un compte en ligne à 68 %.

Au regard des résultats plutôt positifs de cette concertation publique, l'association a décidé de passer à l'étape suivante du projet, à savoir la réalisation d'une étude de faisabilité en 2017. Cette étude devra notamment définir les moyens juridiques, techniques, humains et financiers, les modalités de sécurisation des données, ainsi que l'impact environnemental et éthique du projet.



### 3.4.4. PROJET D'ÉDUCATION POPULAIRE

En 2016, un partenariat a été créé avec l'association Les Petits Débrouillards pour développer des outils d'éducation populaire sur les thèmes de l'économie et de la finance, à destination du grand public et des lycéens.

L'association Les Petits Débrouillards apporte ses connaissances et son savoir-faire sur les méthodes et les outils pédagogiques. L'association Le Stück apporte ses connaissances en matière d'économie et de finance.

**Un groupe de travail a été créé pour mener à bien ce partenariat.**

# 4. COUVERTURE MÉDIATIQUE

Le projet Stück a fait l'objet de nombreux articles, reportages et interviews dans les médias français et allemands en 2016. Plusieurs articles se trouvent à l'annexe 6. Une revue de presse complète est disponible sur le site de l'association, [www.lestuck.eu](http://www.lestuck.eu).



## BARR Plantes, Stück et plaisirs simples

Strasbourg : vers un Stück numérique ?

Mardi 8 mars 2016 | 09h00

À Strasbourg, l'assemblée générale du Stück, l'association à l'origine de la monnaie alternative du même nom, se déroulera le 23 avril et il sera question de monnaie numérique.

## STRASBOURG Le Stück a 1 000 adhérents



## DNA Strasbourg

STRASBOURG La monnaie locale complémentaire compte 1 000 adhérents.

## Le Stück testé pour vous

Payer est un geste anodin (pour qui a un minimum de ronds). Avec le Stück et ses billets qui semblent échappés d'un jeu de plateau, on recommence à réfléchir et on rejoint un réseau dans lequel consommer local et durable est un choix partagé.

À Strasbourg, il faut payer. Mais pas en euros. On a le Stück, la monnaie locale complémentaire. Elle est née il y a quelques années et a permis de créer un réseau de commerçants locaux. Elle est testée pour vous.



Le Stück est une monnaie locale complémentaire. Elle est née il y a quelques années et a permis de créer un réseau de commerçants locaux. Elle est testée pour vous.

## DNA Strasbo

BAS-RHIN Monnaie citoyenne

## Le Stück thésaurise du lien



## 5. PERSPECTIVES 2017

Pour 2017, l'association Le Stück a identifié plusieurs axes de travail prioritaires, qui sont mis en oeuvre dans différents groupes de travail :

### ▶ AXE 1 :

Tendre vers l'autofinancement de l'association à horizon 2019

- Poursuivre la réflexion sur le modèle économique
- Identifier des sources de financements complémentaires
- Réaliser le plan de financement du projet numérique
- Identifier des soutiens en communication, logistique...

### ▶ AXE 2 :

Utiliser une partie du fonds de garantie du Stück pour soutenir l'économie locale

- Finaliser le partenariat avec la Nef, concernant la plateforme « Prêt de chez moi »
- Etudier un partenariat similaire avec le Crédit Municipal de Strasbourg

### ▶ AXE 3 :

Améliorer les indicateurs et outils de suivi

- Mettre en place des tableaux de bord de gestion de nos projets
- Améliorer la mesure de l'impact du Stück sur l'économie locale, le lien social et l'environnement

### ▶ AXE 4 :

Fidéliser et développer les adhérents usagers, par des événements plus qualitatifs

- Objectif 2017 : 1340 usagers adhérents
- Valoriser les adhérents en les rendant acteurs
- Organiser des événements plus qualitatifs
- Renforcer et mutualiser les événements avec des partenaires, tels que les centres socio-culturels

### ▶ AXE 5 :

Créer des outils d'éducation populaire pour toucher le grand public et les lycéens

- Poursuivre le travail avec l'association Les Petits Débrouillards

### ▶ AXE 6 :

Développer les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans le réseau du Stück

- Toucher les acteurs de l'ESS à l'échelle du Bas-Rhin
- Organiser des événements d'information et d'échanges à destination des acteurs de l'ESS
- Créer des partenariats avec les acteurs de l'ESS

### ▶ AXE 7 :

Simplifier et développer l'entrée  
des professionnels dans le réseau

- Objectif 2017 : 335 professionnels adhérents
- Simplifier le processus d'entrée des pros dans le réseau

### ▶ AXE 8 :

Assurer un meilleur ciblage  
et suivi des professionnels

- Mieux cibler les commerces de proximité et les têtes de réseau
- Mieux suivre les professionnels (circulation des stücks et réalisation des défis)

### ▶ AXE 9 :

Ancrer le développement territorial  
du Stück sur le Bas-Rhin

- Créer des antennes locales animées par des bénévoles sur les secteurs de Sélestat, Obernai, Saverne et Molsheim
- Poursuivre le développement territorial sur les secteurs de Haguenau et Erstein
- Rencontrer les élus locaux et les têtes de réseaux
- Développer le réseau des professionnels de l'économie sociale et solidaire sur le Bas-Rhin

### ▶ AXE 10 :

Développer le maillage territorial  
des bureaux de change

- Objectif 2017 : un bureau de change par quartier à Strasbourg et un bureau de change par grande ville de l'Eurométropole et du Bas-Rhin
- Optimiser le suivi des bureaux de change

### ▶ AXE 11 :

Initier le développement territorial vers l'Allemagne

### ▶ AXE 12 :

Poursuivre le travail avec la Ville de Strasbourg

et l'Eurométropole, sur le paiement des services publics en stücks

### ▶ AXE 13 :

Réaliser l'étude de faisabilité du projet numérique

### ▶ AXE 14 :

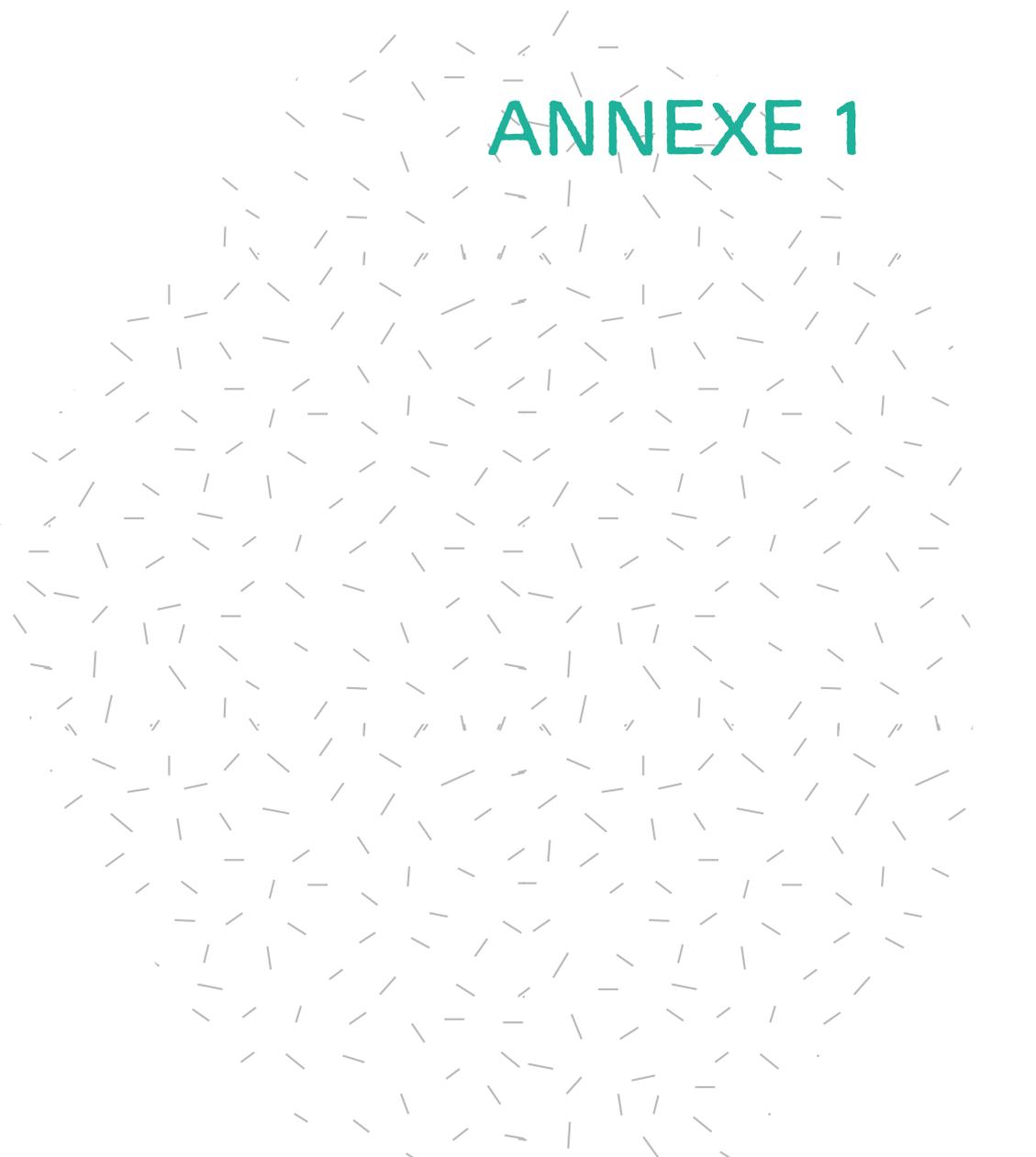
Améliorer la communication sur la gouvernance  
participative du Stück

### ▶ AXE 15 :

Construire un plan de formation des bénévoles

Projet soutenu par :





# ANNEXE 1

# LA CHARTE DES VALEURS DU STÜCK

Afin de créer une cohésion au sein de son réseau, l'association a rédigé une charte de valeurs qui décrit ses valeurs et guide son action. Cette charte est partagée par tous les adhérents de l'association.

« L'association Le Stück ouvre un champ d'expérimentation : tendre vers une société plus fraternelle et conviviale, où l'argent est un outil de développement local, et non une fin en soi.

Nous souhaitons reconsidérer la place de l'argent dans nos systèmes d'échange.

Nous savons qu'une monnaie peut être porteuse de sens et de valeurs.

Nous créons une monnaie locale complémentaire sur la région de Strasbourg.

Pour cela,

Nous développons un réseau afin de favoriser la solidarité et la coopération entre différents acteurs ;

Nous utilisons la monnaie locale complémentaire comme un outil collectif destiné à fluidifier les échanges dans un esprit d'équité et d'entraide entre citoyens et entreprises ;

Nous adoptons des comportements économiques de production et de consommation plus cohérents, en harmonie avec l'environnement et sauvegardant l'évolution de la vie.

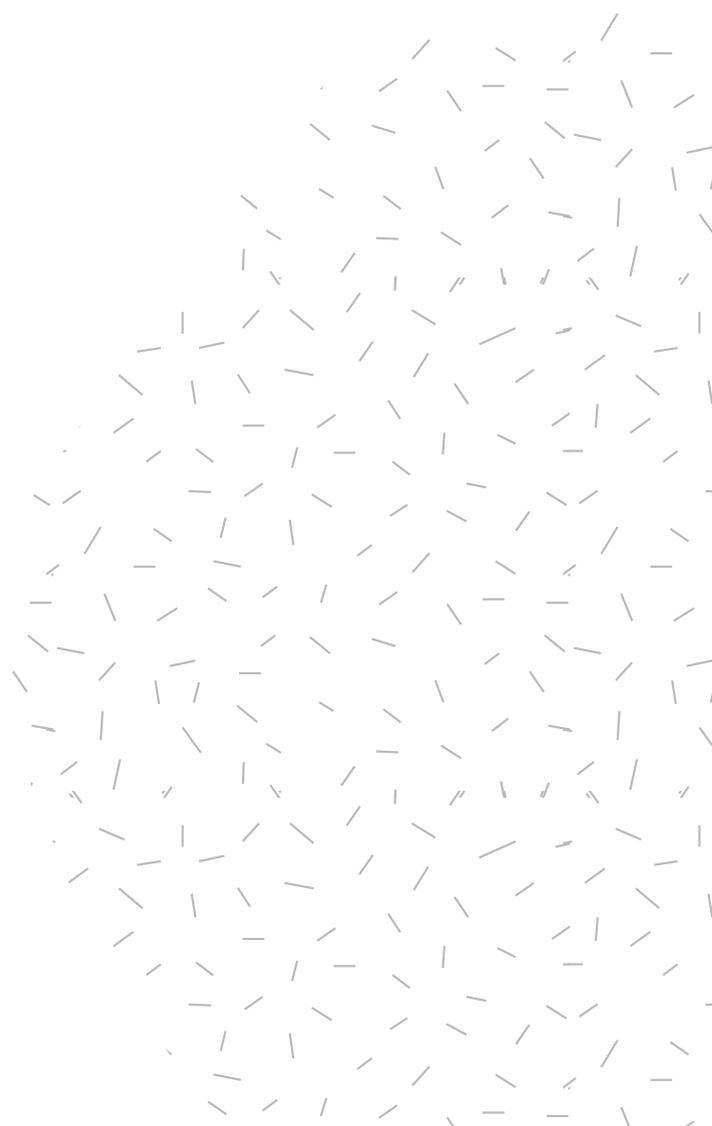
Nous souhaitons que ce projet soit accessible à tous, pédagogique et construit ensemble dans le respect de nos différences.

Nous nous engageons à promouvoir le Stück comme monnaie locale complémentaire.

Nous adhérons à cette charte des valeurs et à son état d'esprit. »



# ANNEXE 2





Paris, le **23.09.2015**

**SECRETARIAT GÉNÉRAL**  
Direction des Agréments, des Autorisations et de la  
Réglementation  
Service de la Réglementation Financière

  
Monsieur Michel BOITARD  
Association Le Stück  
24, rue de Lunéville  
67100 STRASBOURG

**RESTREINT**

Suivi par : PLATEL Arnaud  
Téléphone : 01 49 95 44 09  
N/Ref : D-15-06051

Par LRAR n°1A 110 499 1008 3

Monsieur,

Par courrier en date du 18 juillet dernier, vous nous indiquez que votre association a décidé la création d'une monnaie locale complémentaire, dénommée « Le Stück ».

Nous supposons que le Stück est émis sur support papier. Il ne peut donner lieu à aucun rendu de monnaie en euros et son remboursement en euros n'est possible que pour les accepteurs.

Lorsque la monnaie locale est émise sur support papier et qu'elle n'est ni fongible (elle ne peut donner lieu à rendu de monnaie en euros), ni liquide (elle ne peut être convertie en euros par les utilisateurs), son émission et sa gestion ne relèvent pas de la réglementation bancaire et financière.

Dans ces conditions, l'émission et la gestion du Stück ne nécessitent pas d'autorisation par l'ACPR.

En cas d'évolution des caractéristiques du Stück nous vous rappelons qu'une monnaie locale peut être soumise à l'un des trois dispositifs ci-dessous, selon le support utilisé.

– Monnaie locale émise sur support papier

Si la monnaie locale est émise sur support-papier et non convertible en euros, l'émission de la monnaie locale n'est soumise à aucune déclaration ou formalité auprès de l'ACPR.

À l'inverse, si le support-papier est fongible (il donne lieu à rendu de monnaie en euros) ou liquide (il est convertible en euros pour les particuliers), l'émetteur de la monnaie locale doit être agréé en qualité d'établissement de crédit car il fournit un service bancaire de paiement.

– Monnaie locale émise sous forme scripturale

Lorsque la monnaie locale alimente des comptes auxquels est associé un instrument de paiement, il y a lieu de considérer que le teneur de compte acquiert des ordres de paiement du titulaire de l'instrument de paiement au profit des commerçants accepteurs. Ces derniers recevront ensuite par virement des unités de monnaie locale.

.../...



# ANNEXE 3

# LE STÜCK- CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION -

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. L'association Le Stück émet les coupons-billets de la monnaie citoyenne le Stück et expérimente son usage dans un rayon de 50 km autour de l'Eurométropole de Strasbourg.
2. Le Cercle d'Orientation de l'association Le Stück a pouvoir pour modifier les présentes « Conditions Générales d'Utilisation » de la monnaie conformément à ses statuts.
3. Les euros sont échangés contre des Stücks à un taux de 1 pour 1.

## UTILISER LE STÜCK

4. Pour répondre strictement aux réglementations en vigueur, toute personne souhaitant utiliser le Stück comme mode de paiement doit être adhérente à l'association Le Stück.
5. Les professionnels utilisant le Stück sont des personnes morales ou physiques, quel que soit leur statut : commerces de proximité, entreprises, artisans, professions libérales, producteurs, associations, coopératives, collectivités territoriales, etc. Ils sont agréés par le CAP (Comité d'Agrément des Professionnels). Les modalités pour devenir professionnel sont définies dans la convention signée entre le professionnel et l'association Le Stück.
6. Peuvent adhérer à l'association Le Stück en tant qu'usager de la monnaie tout particulier et toute personne morale. Pour devenir usager de la monnaie :  
J'adhère à la charte de l'association,  
J'adhère aux règles de fonctionnement de l'association,  
Je prends connaissance des statuts de l'association,  
Je paie mon adhésion,
7. Pour des raisons légales, la monnaie ne peut pas être rendue en euros. Elle peut être rendue en Stücks, et il est possible de compléter un paiement en Stücks avec des euros.

## LES ÉCHANGES : NANTISSEMENT ET RECONVERSION

8. Les euros peuvent être nantis en Stücks dans les bureaux de change. Ils sont listés sur le site internet de l'association (<http://www.lestuck.eu/change/>)
9. Pour toute transaction, le bureau de change devra exiger la carte d'adhérent à l'association.
10. Les Stücks ne sont pas reconvertibles en euros pour les usagers.
11. Les Stücks sont reconvertibles pour les professionnels, avec des frais de reconversion de 5 % du montant changé. Les professionnels reçoivent par exemple 95 euros pour 100 Stücks. Ils reçoivent de la part de l'association Le Stück une facture pour frais commerciaux, la TVA n'étant pas applicable. Cette taxe de reconversion a pour objectif d'inciter les professionnels à développer des débouchés locaux, au lieu de les reconvertir en euros. Ce mécanisme renforce les bénéfices du Stück pour l'économie locale. La reconversion peut se faire soit dans les locaux de l'association Le Stück, soit au guichet du Crédit Municipal de Strasbourg. Le produit de la taxe de reconversion est versé à l'association Le Stück.

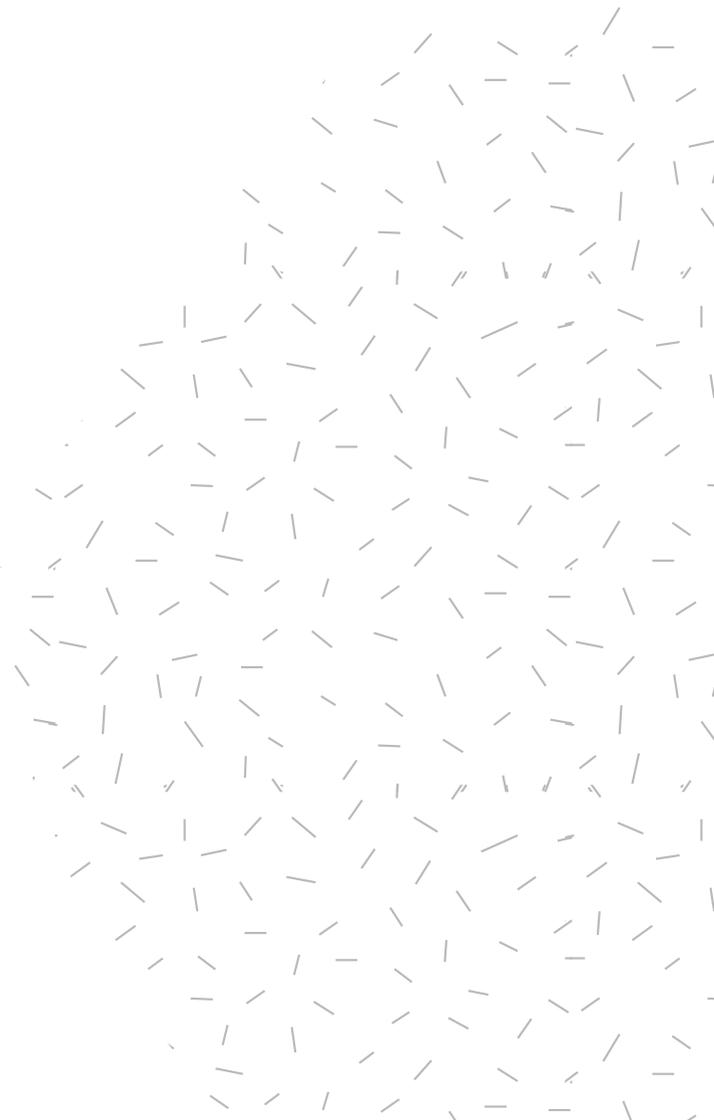
12. Cette taxe de reconversion de 5% peut être minorée à 2% sur décision du cercle de pilotage. Cette minoration n'est possible que dans les cas suivants :

Le professionnel est en bout de chaîne : il est éloigné géographiquement du territoire de circulation de la monnaie et il ne peut pas trouver aisément de moyen de dépenser ses stücks

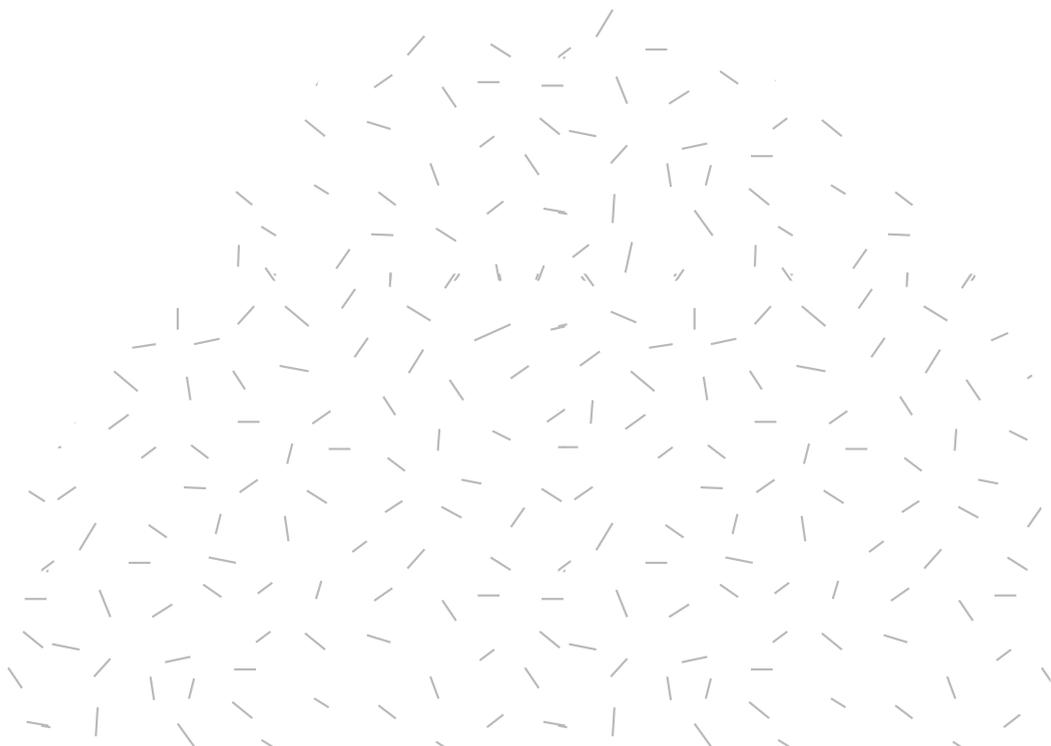
Le professionnel vient d'intégrer le réseau et n'a pas encore de débouché pour ses stücks. La minoration n'est valable que le temps qu'il trouve avec l'association Le Stück des moyens pour dépenser ses stücks.

## FONDS DE GARANTIE

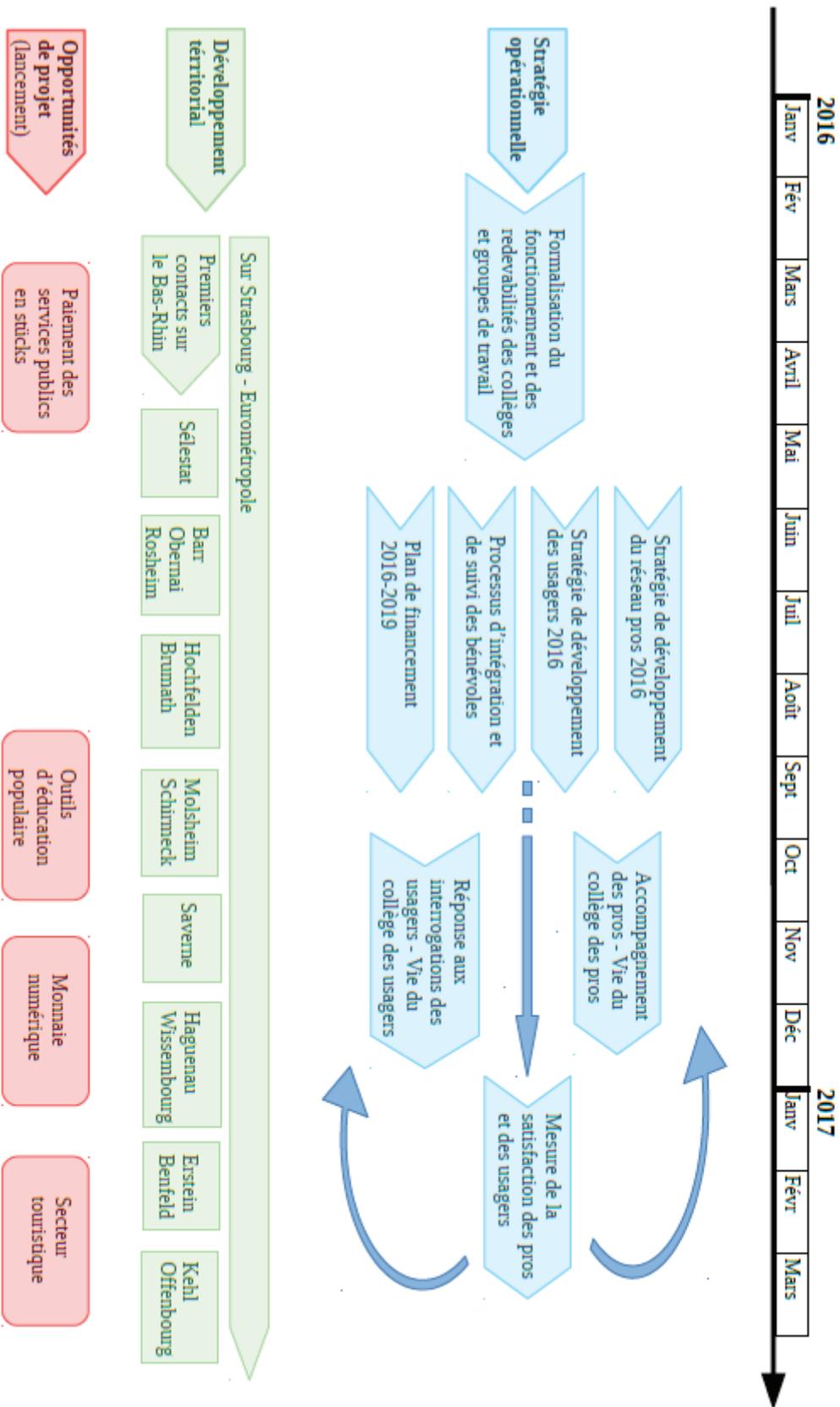
13. Pour répondre strictement aux réglementations en vigueur, les euros récoltés sont conservés sur des comptes en banque et constituent le fonds de garantie. Ce fonds de garantie est placé auprès des banques partenaires du projet : La NEF et le Crédit Municipal de Strasbourg. Il permet de garantir qu'à tout moment l'ensemble des stücks en circulation est reconvertible en euros. Les intérêts versés par les banques sont des ressources pour le fonctionnement de l'association Le Stück.



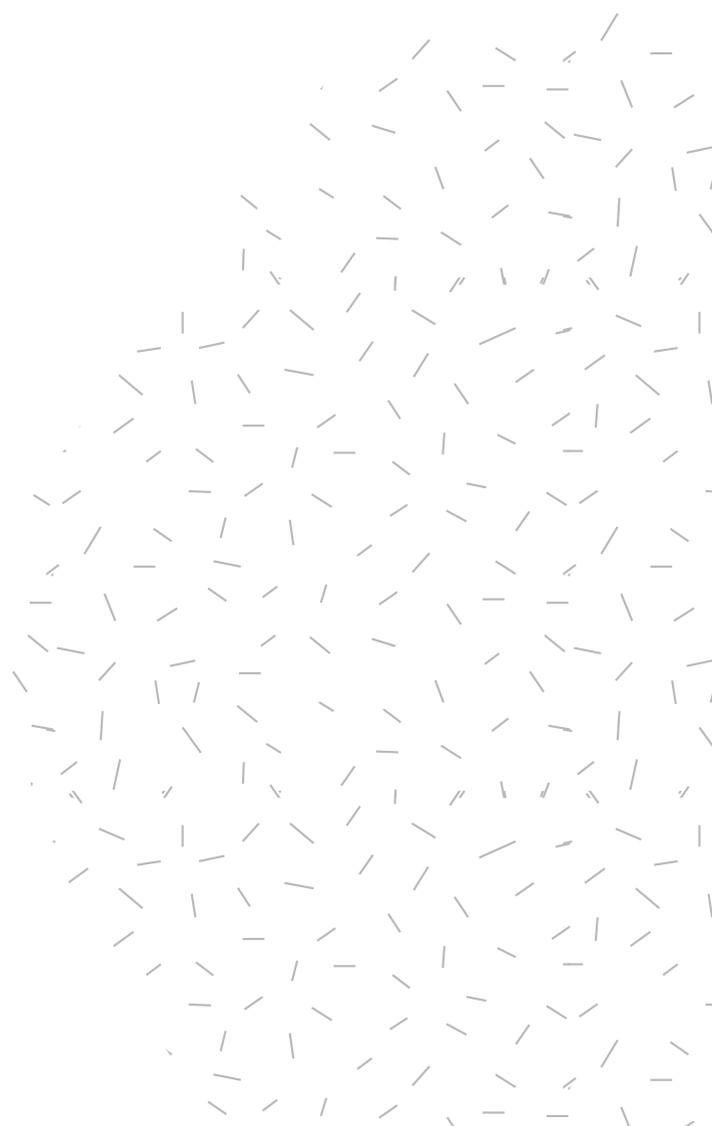
# ANNEXE 4



### Stratégie opérationnelle du Stück 2016/2017



# ANNEXE 5





*L'administrateur général des Finances publiques  
d'Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine  
et du département du Bas-Rhin*

Strasbourg, le 27 septembre 2016

Madame, Monsieur,

Lors de notre rencontre du 26 septembre dernier, vous m'avez présenté la monnaie locale le *stück* et interrogé sur la possibilité, pour les collectivités territoriales, de l'accepter et de l'utiliser.

Bien que le *stück* n'ait pas cours légal et ne relève pas de la réglementation bancaire et financière, il m'apparaît présenter les caractéristiques d'un titre de monnaie locale complémentaire tel que le définit la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Dès lors, il peut être utilisé comme instrument de paiement dans le cadre d'une régie de recettes, mais dans le strict respect des conditions qui suivent.

Pour accepter le *stück*, la collectivité territoriale devra :

- avoir adhéré à l'association ;
- avoir complété l'acte constitutif de la régie de manière à ce qu'il indique expressément que ce moyen de paiement est accepté ;
- communiquer au comptable public assignataire le ou les documents précisant les modalités et conditions d'encaissement du *stück*.

Le *stück* étant émis sur support papier, le régisseur dûment autorisé à accepter ce moyen de paiement devra ensuite :

- procéder à la vérification formelle des billets qui lui seront remis, en s'assurant notamment de la présence des mentions et éléments visuels requis et de leur date de validité ;
- procéder aux opérations de change auprès d'un des bureaux de change habilités afin de réaliser les versements convertis en euros à ma caisse ; le *stück* n'étant pas la monnaie légale de la France, je ne peux en effet pas le comptabiliser dans mes écritures ;
- adapter sa comptabilité pour faire apparaître le montant des *stücks* reçus, le montant échangé en euros et le montant des éventuels frais de commission ; ces frais sont à la charge de la collectivité qui devra les budgéter au compte 627 « Services bancaires et assimilés ».

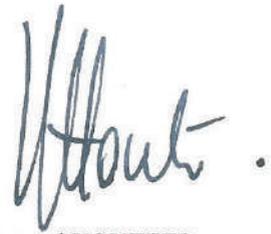
Madame Peggy NAULEAU  
Monsieur Antoine LEVY  
Association Le Stück  
78 route du Polygone  
67100 STRASBOURG

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Par ailleurs, les monnaies locales ne figurent pas au nombre des moyens ou instruments de paiement pouvant être utilisés pour payer des dépenses publiques. En tout état de cause, le *stück* ne pourra donc pas être utilisé dans le cadre des régies d'avances.

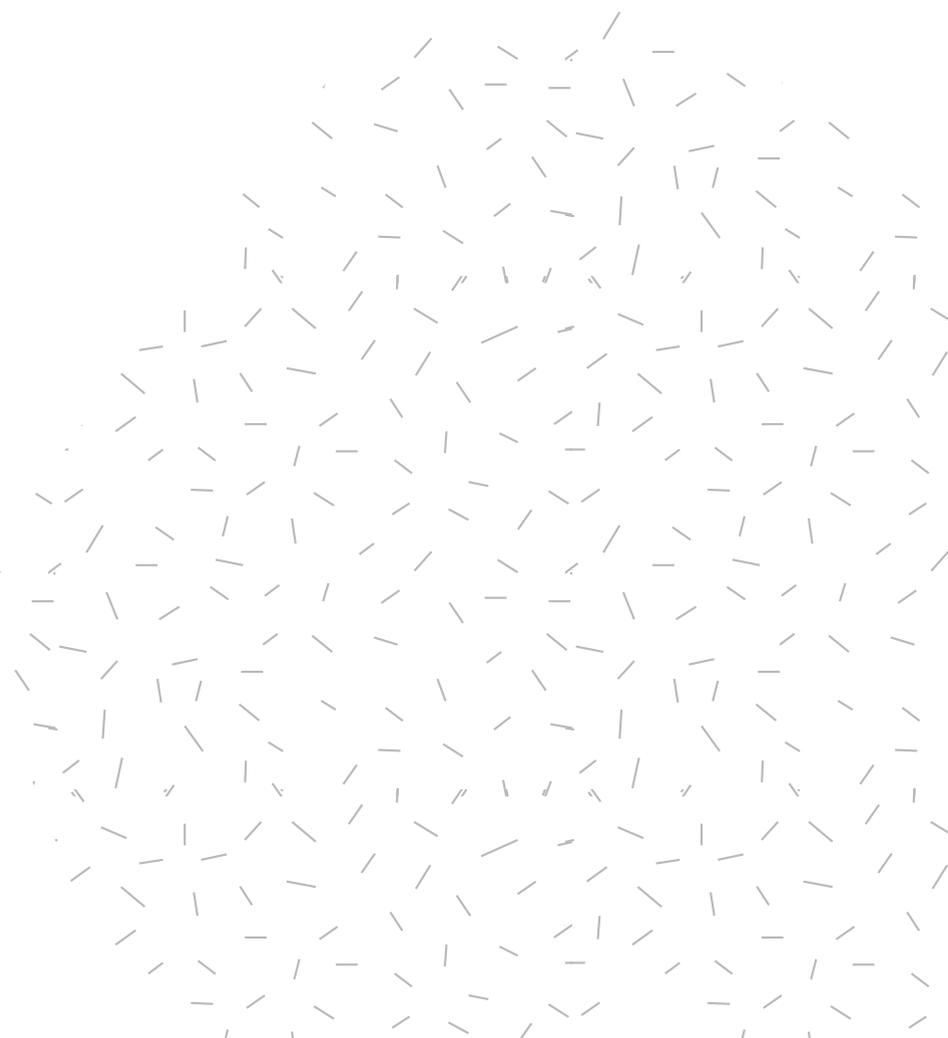
Sur un plan plus général, j'ajoute que les pouvoirs publics, dans un souci de lutte contre le blanchiment d'espèces, prennent régulièrement des mesures pour réduire le numéraire en circulation et encouragent les modes de paiement dématérialisés. Je ne peux donc qu'être favorable à la perspective que vous m'avez évoquée d'émettre rapidement des *stücks* sous forme électronique.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Bernard HOUTEER

# ANNEXE 6



STRASBOURG La monnaie locale complémentaire compte 1 000 adhérents

# Le Stück testé pour vous

Payer est un geste anodin (pour qui a un minimum de ronds). Avec le Stück et ses billets qui semblent échappés d'un jeu de plateau, on recommence à réfléchir et on rejoint un réseau dans lequel consommer local et durable est un choix partagé.

Adhérer à l'association Stück, du même nom que la monnaie locale complémentaire, est un préalable. Adhésion, le mot ici prend tout son sens : il s'agit bien d'une démarche militante, d'autant qu'il faut consentir à quelques efforts, alors qu'on peut faire, à première vue, exactement pareil avec des euros.

Adopter le Stück, qui est « un outil de développement local » selon la charte, implique d'être convaincu et d'être attaché au symbole. C'est ainsi que l'association « vend » sa monnaie « non spéculative » et c'est bien comme ça qu'il faut l'entendre. Avec le Stück, on a pris sur le chemin que suivra cette monnaie non exportable et ce n'est pas rien.

1 Stück  
= 1 euro

L'adhésion conclue (5 € minimum), une petite carte est délivrée. On la présente pour changer ses euros en Stücks, dans deux lieux pour le moment, du côté des Halles, au Crédit Municipal, 6, rue d'Ingwiller, et chez Biocoop, 6, rue Sébastopol (se faire établir la carte d'adhésion dans ces deux lieux plutôt qu'en ligne permet de gagner du temps et de commencer tout de suite sa nouvelle vie de « Stückeur »).

Cinq mois après le lancement officiel début octobre, de nouveaux lieux de change sont annoncés à Schiltigheim, à Bischheim, à Cronembourg, à la Meinau et du côté de Barr.

Pour que ça marche encore mieux, il faut élargir le réseau (la limite fixée est 50 kilomètres autour de l'Eurométropole), donc davantage de devises en circulation, davantage d'adhérents et un annuaire de professionnels plus fourni.



Chez Biocoop, on peut adhérer et changer ses euros en Stücks. PHOTODNA JEAN CHRISTOPHE DOON

Ma carte est arrivée mercredi chez Biocoop. Dans la foulée, j'ai changé mes premiers euros en Stücks. On peut donner du liquide ou payer par carte.

C'est un peu comme être en vacances, dans un pays où la monnaie n'est pas la même. Il faut penser au deuxième porte-monnaie, réfléchir à ce qu'on donne au moment de régler la note, se familiariser avec les nouveaux billets. Le taux, lui, reste le même, 1 Stück = 1 euro. Sauf qu'il n'y a pas de pièces de monnaie – c'est trop cher nous dit-on. Le plus petit billet a une valeur de 1 Stück, le plus grand 50. La création d'un demi-Stück, soit 50 centimes version billet, est en réflexion.

Une (petite) liasse de Stücks en main, ne reste plus qu'à faire quelques courses. Des fruits, du savon et c'est parti.

À la caisse, il faut préciser : « Je paye en Stücks. » Le mot lui-même donne l'impression que ce n'est pas tout à fait vrai, qu'on pourrait dire « Je Stücker en Stücks ».

#### Toujours avoir de la monnaie en euros sur soi

Mais c'est loin d'être un jeu et l'argent échange est bien réel. « Il faut faire l'appoint pour les centimes », précise l'employée. La monnaie est en effet rendue en Stück, si le compte est rond, jamais en euros, d'où la nécessité de donner la somme exacte au moins pour les centimes.

Quand on passe au Stück (qui reste bien une MLC, monnaie locale complémentaire), c'est le moment de toujours avoir sur soi des euros, en pièces. Et si la note dépasse le nombre de

Stücks qu'on a en poche, il suffit de compléter avec des euros.

Un peu plus loin dans le quartier, rue du Faubourg de Saverne, le Troc'café fait partie du réseau. Dans une boîte ronde quelque 200 Stücks constituent ce jour-là le fonds de caisse.

#### LE CHIFFRE

30 000

C'est le nombre de Stücks actuellement en circulation, pour 1 000 adhérents et 100 professionnels, cinq mois après le lancement officiel, en octobre 2015. L'objectif de l'association est d'atteindre 50 000 Stücks d'ici fin mars.

Un café expresso revient à un Stück et 60 cents. Soit un billet de 1 Stück et 60 cents. Ou bien 2 Stücks – et 40 cents de pourboire. Induits pour le serveur, plaisante Fabrice derrière le comptoir. Reste 25 Stücks dans mon portefeuille. J'avise la liste des « professionnels ». Des cavistes, un brasseur, des agriculteurs, des boulangers, des bars, des restaurants, même un fleuriste, Fleur de pays, rue des Grandes-Arcades, un centre socioculturel, l'Aras, des stylistes, un professeur de chant, le cercle de l'Avignon ou encore un ostéopathe - la rubrique santé est bien fournie. À la rubrique transport, on trouve le vélo caïche de Cyclorama et l'Association Bretz'sette.

Chaque professionnel est supposé respecter des valeurs sociales, environnementales et équitables, l'annuaire complet est consultable sur le site [www.lestuck.eu](http://www.lestuck.eu).

#### « Créer des connexions »

À la librairie Soit de lire, rue Finkmatt, le macaron affiche la couleur sur la porte. Ici, quelques clients payent déjà en Stücks et Noémie Kuntz les réutilise pour compléter son salaire. « Mes fournisseurs ne sont pas alsaciens », précise la librairie.

L'intérêt pour elle est de pouvoir rencontrer d'autres professionnels partageant le même état d'esprit, d'encontrer le local : « Pourquoi consommer des tomates d'Espagne alors qu'il y a des fruits et légumes à proximité ? » Fabrice, du Troc'café, exprime un peu plus tôt la même chose : « Le Stück peut créer des connexions. »

Une chonette bande dessinée et 20 Stücks en moins plus tard, j'ai contribué à réaliser de ces nouvelles connexions évoquées. À l'heure du paiement sans contact, c'est déjà ça de gagné. ■

MYRIAM AIT-SIDHOUIM

» Du 23 au 27 février : possibilité d'adhérer à la boulangerie Bäckerstub (2, place Clément).

# Badische Zeitung

Sa, 04. Juni 2016

Aus Straßburg kommt sie 2017 in die Ortenau

Mit einer Lokalwährung wollen Straßburger

die heimischen Betriebe unterstützen / 2017 soll es sie auch in Kehl und Offenburg geben.



Le Stück in allen Varianten Foto: Pascal Came

STRASSBURG. Tritt Straßburg aus dem Euro aus? Dazu gibt es in der Europastadt keinerlei Pläne. Aber eine Regionalwährung ist gerade dabei, sich zu etablieren, um die lokale Ökonomie und soziale Projekte zu fördern. «Le Stück» heißt das neue Geld, das eins zu eins mit dem Euro getauscht werden kann. In Deutschland gibt es zahlreiche solcher Initiativen.

«Am Devisenmarkt bleibt der Dollar stark, Währungen von Rohstoff- und Schwellenländern erholen sich, und der Euro gibt nach ...», so heißt es häufig in den Nachrichten. Warum der Dollar stark bleibt, Währungen von Rohstoffländern sich erholen oder der Euro nachgibt, kann sich ein normaler Mensch oft nicht erklären. Misstrauen gegenüber Banken und undurchschaubare Geldkreisläufe waren Gründe, warum am 3. Oktober 2015 in Straßburg die Lokalwährung Le Stück installiert wurde, die eins zu eins mit dem Euro getauscht wird. Das Stadtgeld ist

mit typischen Elsassmotiven bedruckt, beispielsweise Fachwerk. Zudem sind auf den Geldscheinen programmatische Sätze wie «Ein Stück Verbundenheit» und «ihr sîn ä stücele vùm Stück» abgedruckt, um den sozialen Charakter zu unterstreichen. Mittlerweile sind 45 000 Stück im Umlauf. 900 Straßburger bezahlen Bier, Brezel und Babybrei mit der Währung. 140 Geschäfte, erkennbar an einem Aufkleber, akzeptieren Le Stück in Straßburg und Umgebung. Es gebe schon eine Warteliste, berichtet die für Kommunikation und Koordination zuständige Peggy Nauleau. Lokale Geschäfte sind nach ihren Worten willkommen, aber keine Handelsketten. Neuigkeiten und Erfolgsmeldungen werden in den sozialen Medien gepostet, so gibt es für die teilnehmenden Unternehmen einen Marketingeffekt. verzinst wird. Vom nächsten Jahr an sollen mit dem Ertrag soziale Projekte gefördert werden.

Eine weitere Einnahmequelle ist der programmierte Wertverlust von zwei Prozent, der alle neun Monate eintritt, erstmals Ende Juni. Der Schwund wird über eine Vignette à zwei Cent pro Euro geregelt, die die Nutzer in einer der acht Wechseltuben kaufen müssen. Die Vignette wird auf den Geldschein geklebt, ansonsten sind Einser, Fünfer, Zehner, Zwanziger und Fünfziger wertlos. Der Schwund soll dafür sorgen, dass das Geld schneller zirkuliert und die Verbraucher damit die lokale Ökonomie stärken, so lautet die Absicht.

Sogenanntes «alterndes Geld», eine Währung, die ihren Wert systematisch verliert, ist typisch für die «Regios», wie die Regionalwährungen genannt werden. Auch der Chiemgauer in den bayrischen Landkreisen Rosenheim und Traunstein, die bekannteste deutsche Regionalwährung, ist ein Schwundgeld und fördert mit dem Ertrag aus Verzinsung und Vignette Soziales, beispielsweise den Spielplatz eines Kindergartens oder die Jugendarbeit einer Trachtenkapelle. Der Chiemgauer entstand aus einem Schulprojekt und erreicht mittlerweile drei Prozent der Bevölkerung, eine Million Chiemgauer zirkulieren.

In Frankreich fasst die Idee der Regionalwährung gerade erst Fuß. Fast 40 gibt es, etliche weitere sind geplant. In Deutschland dagegen erlebten die Regionalwährungen ihre Blüte vor mehr als zehn Jahren, wenige Jahre nach Einführung des Euro. Rund 60 zählte eine Untersuchung der Deutschen Bundesbank im Jahr 2005, detaillierte neue Untersuchungen gibt es nicht. «Eine besonders ausgeprägte Dynamik ist hier nicht zu beobachten», sagt Gerhard Rösl, Wirtschaftsprofessor an der Hochschule Regensburg.

In Freiburg gibt es ebenfalls eine Regionalwährung, es werden allerdings kleine Brötchen gebacken. Der Freitaler wird nur von 80 Unternehmen und 180 Vereinsmitglieder (mit einer gewissen Dunkelziffer) genutzt. «Nur ein paar

Tausend» seien in Umlauf, berichtet der Vereinsvorsitzende Jakob Rid. In Zukunft will man mehr Öffentlichkeitsarbeit machen, um in den Freiburger Stadtteilen präsenter zu sein. Anders als Le Stück in Straßburg oder der Chiemgauer ist der Freitaler kein Schwundgeld. Jakob Rid nennt zwei Gründe: Zum einen mache es sehr viel Aufwand, zum anderen gebe es zurzeit keine Kreditklemme. Damit spielt er auf die Tiroler Stadt Wörgl an, in der Anfang der 1930er-Jahre die lokalen Auswirkungen der Weltwirtschaftskrise mit Schwundgeld bekämpft wurden. Damals bekamen die kleinen Firmen von den Banken keine Kredite mehr. Dieser Notstand ließ sich mit Regionalgeld lindern.

Ein Ziel der Freiburger ist, den Freitaler auch elektronisch zirkulieren zu lassen, ob nun mit einer Art Geldkarte oder mit einer App für das Smartphone, ist noch nicht entschieden. Dann würden vielleicht auch die Elektrizitätswerke Schönau mitmachen, hofft Rid. Dann könnte man den ganzen Wirtschaftskreislauf anbieten, von der Lebensmittelproduktion über den Warenein- und -verkauf bis zur Energie. Wirtschaftsforscher Rösl zieht allerdings ein skeptisches Fazit der Regionalwährungen: «Insgesamt bleiben Regionalgelder eine Kuriosität, die man jedoch oftmals nicht einmal in den Gebieten kennt, in denen sie im Umlauf sind.»

Die Straßburger Organisatoren von Le Stück lassen sich davon nicht verdrießen. 2017 steht der Sprung über den Rhein an. Weil in Kehl und Offenburg viele Franzosen sind, will man bis dorthin expandieren. Im vorgegebenen Radius der 50 Kilometer um Straßburg wäre man damit locker und für den grenzüberschreitenden Eurodistrikt wäre es auch logisch. In Obernai, Molsheim, Saverne und Schlettstadt gibt es Le Stück schließlich schon.

# LA CROIX

## Le Stück, « monnaie citoyenne » qui séduit Strasbourg

Antoine Peillon (à Strasbourg), le 22/01/2016

Lancée fin 2015, cette monnaie locale a déjà convaincu plus de 80 professionnels et des centaines de consommateurs alsaciens. Tous disent vendre et acheter avec des stücks pour soutenir une économie locale, écologique et surtout solidaire.

Depuis octobre 2015, le Stück circule sous forme de billets de cinq montants différents. / Pascal Bastien pour La Croix  
Cela fait tout juste une semaine que l'autocollant du « Stück » est posé sur leur vitrine. Jean Walch et Charly Bergmann, le gérant et le salarié de la cave « Au fil du vin... Libre », sis quai des Bateliers, à deux pas de la cathédrale de Strasbourg, expriment prudemment leur



contentement de rejoindre « le mouvement » de la monnaie locale et complémentaire, dite citoyenne, après qu'un comité d'agrément des professionnels a validé leur candidature. Ici, ne sont vendus que des vins bio, biodynamique et même nature, découverts chez des petits producteurs, notamment en Alsace. C'est pourquoi, entre autres, Jean Walch et Charly Bergmann espèrent bien que l'usage du Stück se généralisera rapidement à toute la région, jusqu'à Colmar par exemple, et qu'il sera utilisé

aussi par les maraîchers, les restaurateurs, les fournisseurs de matériel agricole et viticole..., bref, par toute une boucle économique vertueuse.

Jean Walch est confiant dans le fait que les « artisans du vin » considèrent que « l'humain a plus d'importance » que la production, et que le développement du Stück accompagnera donc l'extension de la viticulture biologique en Alsace, où 20 % des surfaces de vignes devraient être « converties » dans les dix ans qui viennent.

### « La part du gâteau »

Face à la station de tramway Porte de l'Hôpital, dans le tout nouveau café associatif Oh My Goodness ! où elle aime donner ses rendez-vous, Cécile Favé, jeune cofondatrice du Stück, explique comment cette monnaie complémentaire est née. C'est le 23 juin 2012 que des membres alsaciens du mouvement Colibris (fondé en 2007 par Pierre Rabhi) se lançaient dans une campagne intitulée « Transformons nos territoires ». Environ 70 personnes travaillèrent alors ensemble, dans des ateliers de réflexion, dont un fut consacré à l'idée d'une monnaie locale.

Un peu plus d'un an plus tard, en décembre 2013, une étude de faisabilité était engagée, avec l'aide de la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress), complétée par des cofinancements de la ville de Strasbourg, de la région Alsace et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

C'est à cette époque aussi que le nom « Stück » fut trouvé : il signifie le « morceau », la « pièce » ou la « part » – sous-entendu : « du gâteau ». La jeune femme souligne, à ce propos, que le mot a l'avantage de faire sourire...

26 000 stücks en circulation

L'association du Stück a été fondée en juillet 2014 et a embauché deux personnes en juillet 2015. Une campagne de financement participatif, sur KissKissBankBank (entreprise de financement collaboratif, ou « crowdfunding »), a permis de récolter en peu de temps 11 000 €, lesquels ont été consacrés à la création graphique des billets et à leur première impression. Désormais, les banques Crédit municipal et – bientôt – La Nef sont partenaires du projet.

Le samedi 3 octobre 2015, le lancement du Stück à Strasbourg fut l'occasion d'une grande fête sur la place Saint-Thomas, en présence de Roland Ries, le maire de la ville, mais aussi de Pierre Rabhi. Des centaines de personnes se sont pressées, ce jour-là, devant les stands de la nouvelle « monnaie citoyenne », ont adhéré à l'association et ont échangé des milliers d'euros contre des stücks (1 Stück = 1 euro).

En janvier 2016, après seulement un trimestre d'existence, le système compte 743 usagers, 85 professionnels engagés, 14 partenaires institutionnels. Il représente une masse monétaire en circulation de plus de 26 000 stücks valant autant d'euros. Tous ces chiffres connaissent une croissance encourageante, le nombre d'utilisateurs étant passé, par exemple, de 620 juste avant Noël, à près de 750 aujourd'hui. Un seuil décisif devrait être bientôt franchi, lorsque le Stück pourra payer les services publics : piscines, cantines, stationnements, transports publics, emplacements de commerce sur les marchés..., comme c'est déjà le cas à Boulogne-sur-Mer et à Nantes.

« Une monnaie sympathique et joyeuse »  
Ce vendredi de janvier, alors que la neige commence à poudrer les rues et les quais de Strasbourg, le magasin Biocoop de la rue de Sébastopol accueille un stand d'adhésion tenu par Peggy Nauleau, coordinatrice de l'association du Stück. Une cliente du magasin, Valérie M., explique qu'elle a connu l'existence de cette nouvelle monnaie complémentaire

par des discussions avec ses amis de l'association des résidents de l'Esplanade (Ares).

C'est en voyant tout récemment le film *Demain* qu'elle s'est décidée à acheter ses premiers stücks. Son premier usage, dit-elle, sera d'acheter des livres chez sa librairie de quartier, car Valérie M. ne souhaite plus fréquenter les enseignes de grande distribution culturelle qu'elle qualifie de « grands machins ». Elle se dit aussi sensible au « côté ludique et même rigolo du Stück, une monnaie sympathique et joyeuse ».

Après quinze ans d'expérience dans le développement durable, Peggy Nauleau constate que les crises de santé publique ont amené un très grand nombre de personnes à de nouvelles exigences sur la qualité de ce qu'ils achètent, mais aussi sur leurs conditions de vie, et même sur l'honnêteté du secteur financier dont ils sont les clients souvent contraints.

Selon elle, les réflexions sur la qualité du cadre de vie se sont enrichies, depuis quelques années, d'une réflexion plus générale sur la société. Or, « l'argent étant partout et liant tous les acteurs de la société à travers un objet commun, la monnaie locale est le meilleur outil (qu'elle connaisse) pour porter la transition vers une société durable ».

« Il va falloir aller au-delà du “jouer à la dinette” »

Parmi les dizaines de commerçants, artisans, prestataires de services et agriculteurs qui acceptent déjà le Stück à Strasbourg, mais aussi à Erstein, Ostwald, Andlau, Obernai... (1), Jean-Benoît Langevin, gérant de la Biocoop du quai des Halles, a rejoint l'aventure du Stück dès l'automne 2013.

Aujourd'hui, le patron du magasin de produits bio se dit persuadé qu'il va connaître un succès évident, estimant à 20 000 personnes son propre bassin de clientèle, lesquelles sont autant

d'utilisateurs potentiels de la monnaie locale. Cependant, le commerçant, qui emploie 11 salariés et réalise deux millions d'euros de chiffre d'affaires annuel, estime que le Stück ne se développera pas complètement tant qu'il n'existera pas aussi sous forme de monnaie virtuelle, permettant de « grands paiements » aux fournisseurs. : « Il va nous falloir aller au-delà du "jouer à la dinette", commente-t-il. D'autant que mes chers confrères du Centre des jeunes dirigeants et du réseau Entreprendre Alsace, parmi lesquels il y a des patrons de grandes entreprises, se déclarent déjà très intéressés par la démarche. »

Les « monnaies locales complémentaires », pour une solidarité économique

En France, il existe déjà une quarantaine de « monnaies locales complémentaires » (MLC) en circulation, et près de 13 000 projets similaires dans le monde. En France, elles sont réglementées par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

En Alsace, les billets de la nouvelle MLC (valeurs : 1, 5, 10, 20 et 50 Stücks) sont imprimés en trois langues : l'alsacien, le français et l'allemand, le projet étant de les diffuser sur les deux rives du Rhin.

La Charte du Stück déclare : « Nous utilisons la monnaie locale complémentaire comme un outil collectif destiné à fluidifier les échanges dans un esprit d'équité et d'entraide entre citoyens et entreprises et afin de favoriser la solidarité et la coopération entre différents acteurs. Nous adoptons des comportements économiques de production et de consommation plus cohérents, en harmonie avec l'environnement et sauvegardant l'évolution de la vie. »

